

TEMPS SOCIAL, TEMPS ECONOMIQUE ET TEMPS NATUREL AU MAROC AUJOURD'HUI : TRADITION ET MODERNITÉ

_ Par **Yannick Roberge** Université de Montréal Workshop Marrakech 2004

Luginbühl (2003), dans un texte récent, définit le temps social du paysage comme étant « celui pendant lequel évolue le paysage sous l'effet des dynamiques sociales, qui se manifestent par des changements des structures paysagères radicaux et rapides ou progressifs et lents *dus aux actes, événements et pratiques collectifs* » (Luginbühl, p.85). Quant au temps naturel, il le définit comme étant « celui pendant lequel se déroulent des processus écologiques et physiques : changement de la composition végétale de talus de routes consécutif à un remembrement, repopulation végétale entraînée par l'abandon de terres agricoles, (...) transformations du paysage entraînées par les mouvements tectoniques ou sédimentaires (le comblement d'un estuaire par les sédiments marins et fluviaux par exemple) » (Luginbühl, 2003, p.86). Si ces deux temporalités se déroulent en théorie à des rythmes distincts et variables, on ne peut dire que chacune d'elle est indépendante de l'autre. En fait, ce qui constitue le paysage et qui, dans ce texte, constituera la finalité de chacune des démonstrations, n'est en fait que l'expression de ce dialogue entre les activités humaines et les territoires sur lesquels elles se manifestent, modelant ici de multiples façon ses formes et les significations qui lui sont rattachées. Car il serait faux de croire qu'inversement ces formes plus ou moins volontaires n'ont aucun impact sur les pratiques collectives qui les ont modelées. Plutôt que séparées, les différentes temporalités seraient prises dans un cycle par lequel, comme affirme Berque, « les individus se représentent un milieu dépendamment de l'utilisation qu'ils en font et modifient ce milieu en concordance avec cette interprétation ».

C'est donc dire en théorie que les temps sociaux, économique et naturel, dans des espaces et sociétés repliés sur elle-même et indépendantes de forces exogènes, pourraient se perpétuer à l'infini dans cette boucle par laquelle des pratiques s'inscrivant sur des territoires sont renforcées par les signes mêmes qu'elles y projettent et qui en perpétue l'existence. Or cet équilibre n'est que théorique et le texte qui suit voudrait bien offrir quelques exemples de ces déséquilibres et forces qui, à un moment ou un autre, redéfinissent les configurations diverses, sociales, économiques et culturelles d'une région et, conséquemment, leur espace.

Plus particulièrement, c'est à l'espace du Maroc que l'on s'intéressera. Et c'est bien sur la notion de déséquilibre et de fragment que l'on se portera dans notre discussion plutôt que sur celle de structure, sur cette différence radicale, sur cette coupure, sur cette zone n'appartenant ni à elle, ni à celle-là que supposent les termes tradition et modernité.

Dans un premier temps, on s'intéressera on temps social particulier dans lequel le Maroc, depuis son ouverture au marché mondial, s'est engagé. Au-delà des effets économiques et sociaux divers de cette ouverture sur l'existence des individus, on

proposera que les contradictions de ce moment social a aussi des implications symboliques sur la façon que les individus s'identifient à leur contexte social, économique et politique. C'est dans le cadre de cette nouvelle position existentielle posée des acteurs, caractérisée par l'aliénation et l'ambivalence comme expression de la conscience politique et sociale, que l'on abordera le parallèle du type économique du bazar à celui du marché mondial. Ils est de notre avis que les espaces de contradiction et d'intégration relevés, en tant qu'issus de la rencontre de formes économiques « traditionnelles » et « modernes », pourraient être d'une certaine façon l'expression dans le temps économique de cette forme symbolique d'ambivalence et d'aliénation qu'ils pourraient entre autres contribuer à perpétuer.

Suite à cette discussion, on parlera brièvement des périodes de sécheresse et de croissance démographique qui caractérisent le contexte naturel et social du Maroc et leurs impacts sur les milieux naturels d'un point de vu environnemental et paysager. Encore une fois, on tentera de voir comment les politiques et solutions contemporaines adoptées pour en conter les effets, en participant à la fois à la redéfinition des paysages et des temps sociaux, reproduisent parfois dans le temps naturel quelques contradictions liées à l'imposition de logiques dites « modernes » sur des territoires et contextes particuliers. Plus particulièrement, pour illustrer cet aspect, on étudiera le cas des politiques hydro agricoles du Haouz de Marrakech.

TEMPS SOCIAL ET TEMPS ÉCONOMIQUE : LA NATION ET L'AUTRE

« Je me sens de plus en plus Marocaine. Nous sommes une petite minorité et nous avons l'impression que nous sommes favorisés. Je me sens plus près de la société que mon amie qui possède une compagnie d'exportation. Elle n'a aucune idée de ce qui se passe au Maroc. Elle a des contacts avec des clients étrangers, tire avantages de son père, n'a aucun besoin des offices du gouvernement. (...) Mon rêve est de quitter à nouveau. Le Maroc est vraiment un ghetto.... On se pose beaucoup trop de questions existentielles ».

– Myriam, agente de publicité (tirée de Cohen, 2002, p. 168)

Après l'Indépendance du Maroc en 1956, le Roi Hassan 2 exprima l'idée selon laquelle la société marocaine devait « connaître une évolution harmonieuse, autant dans ses conditions d'existence que dans ses modes de pensée pour que les villes et l'arrière pays puissent progresser au même rythme vers un seul but, une idée commune » (Discours du trône, 3 mars, 1964, tiré de *Citations de Hassan 2*, 1981, cité dans Cohen, 2003). Ce discours sur le but commun sous lequel les individus du pays fraîchement libéré pourraient se repenser dans leurs relations à la totalité du système politique et économique semble aujourd'hui avoir à moitié échoué : l'identité entre l'individu et le potentiel national remplacée par la non identité des individus à une économie globale a eu comme conséquence une « population dépendante économiquement de réformes prochaines et d'investissements privés, incapable de traduire un espace et un moment historique particulier dans une vision d'eux-mêmes » (Cohen, 2003, traduction libre).

Cette référence à l'identité repose sur une thèse particulière proposée par Cohen (2003) qui tente de développer une conceptualisation de la réorganisation sociale durant une période

de réforme du marché. Plus particulièrement, sa thèse soutient le déclin, depuis l'avènement des réformes du programme d'ajustement structurel en 1983, de la classe moyenne marocaine (le Maroc étant un pays de faible à moyens revenus) et montre les changements au niveau de la conscience d'une population qui manque de plus en plus de repères sociaux pour s'identifier collectivement et individuellement à l'intérieur d'un système politique et social particulier.

La naissance de la classe urbaine moyenne

Économiquement, durant les années 60, le Maroc jouissait d'une croissance modérée et d'un déficit commercial minimal. La production agricole réussissait à produire plus que ce que l'accroissement de la population nécessitait. Cette situation fut dramatiquement renversée dans les décennies suivantes. Dans les années 1970, l'accroissement de la dette nationale et des revenus issus de l'industrie du phosphate fit en sorte que l'état accéléra l'investissement dans l'éducation et l'industrie, créa un service civil, marqua un salaire minimum et continua à engager dans l'industrie et l'administration. Il se mit aussi à encourager la propriété de la classe moyenne dans le secteur privé à travers ce qu'il fut appelé la *marocanisation* et qui correspond à encourager la propriété et la gestion dans des compagnies marocaines. Durant cette période, les taux de scolarisation augmentèrent considérablement : entre 1970 et 1977, le taux d'engagement au niveau secondaire augmenta de 10% par an tandis qu'il tripla au niveau universitaire, surtout dans les villes de Rabat et de Casablanca.

Cette naissance d'une « bourgeoisie du diplôme », pour reprendre une expression d'Adam (1968), s'oppose alors aux traditionnels marchands berbères et juifs, au sous-prolétariat des non employés, aux travailleurs du secteur informel et aux élites administratives et entrepreneures. Elle eut deux conséquences à deux niveaux, selon Cohen (2003), sur la société Marocaine. Premièrement, la voie de la mobilité sociale permise par l'éducation permit aux enfants de familles pauvres de devenir intellectuels et même ministres gouvernementaux dans le Maroc post-colonial. Deuxièmement, la classe moyenne moderne se mit à représenter un facteur de modernisation plus efficace que la bourgeoisie même. En effet, alors que l'existence de cette dernière reposait toujours, économiquement, sur le commerce traditionnel basé sur les réseaux personnels et les statuts, la classe moyenne était construite sur les valeurs scientifiques et technicistes de la société occidentale. Cette classe formée dans les universités publiques et, conséquemment, à l'intérieur du discours du progrès et de la réforme nationale, signifia aussi des ruptures dans le capital familial, économique et culturel traditionnel. Dorénavant, des individus de tous horizons économiques pouvaient devenir professeurs, juges, administrateurs, docteurs et gagner un salaire stable qui leur permettrait d'acheter une maison, une voiture et prendre des vacances.

L'intégration dans le marché global : naissance de trajectoires sociales et économiques aux mobilités variables dans les milieux urbains.

Jusqu'aux années 1980, la population du Maghreb vivait dans une relative autarcie : la masse paysanne hors du temps demeurait à

l'abri des contacts avec le monde alors que la radio et la télévision nationales entretenaient la fibre patriotique à l'écart du modèle consumériste européen. En dehors des élites et des émigrés, les voyages étaient peu nombreux et le contact avec les étrangers volontairement limité. Hassan II prit soin, après une tentative d'ouverture au tourisme dans les années 1970, de limiter le nombre de touristes à 1 million d'Européens par an.

Après la crise budgétaire de la fin des années 70, le Maroc et les autres pays Nord-africains n'eurent le choix que de s'ouvrir au marché global et de libéraliser leurs marchés domestiques sous les pressions du Fond Monétaire International (FMI), de la Banque Mondiale et des gouvernements occidentaux. Le début de la mise en application du programme d'ajustement structurel (1983) sonna un changement dans les politiques de l'état marocain qui se mit de plus en plus à encourager le privé plutôt que le public, autant au niveau de l'éducation que de l'emploi. « Les jeunes ne devaient pas regarder la fonction publique comme la seule source d'emploi mais, plutôt, explorer le secteur privé sans complexes » (Roi Hassan II, cité dans Cohen, p. 171).

Depuis, malgré les recommandations et nécessités du plan d'ajustement structurel du FMI (libéralisation des secteurs financiers, efficacité et transparence de la gouvernance, fonctionnement autonome du système judiciaire, réduction des taux de pauvreté et d'analphabétisme, etc.), le Maroc connaît de pauvres progrès en ce qui concerne les indicateurs sociaux comme l'éducation dans les milieux ruraux, les taux de pauvreté, la dissémination de l'électricité et de l'eau courante. Désireux de bénéficier de la libéralisation des marchés, le Maroc a joint récemment l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et signé une entente de libre-échange avec l'Union Européenne qui devrait s'échelonner jusqu'en 2010. Cette ouverture du Maroc aux marchés étrangers s'est aussi traduite par la venue croissante d'investisseurs étrangers répondant en partie à la privatisation des entreprises d'état dans les infrastructures, les télécommunications et les industries dérivées des ressources naturelles comme celles de l'énergie, des mines et de l'environnement.



Protestation contre la globalisation au Maroc
Tirée de [http:// www.tribalmessenger.org/ t-
global/protests/ima...](http://www.tribalmessenger.org/t-global/protests/ima...)

Cette intégration au marché global signant entre autres un passage du public au privé est toujours apparente dans la structure sociale et économique du Maroc. Si l'augmentation des importations et de la production domestique des biens de consommation a créée une demande pour des services comme les études de marché et la publicité, de l'autre côté, la croissance annuelle dans le secteur des services, celui dans lequel la majorité des universitaires et des lycéens étudient, n'atteignit que 2,8% entre 1990 et 1995 et les nouveaux investissements reliés aux services ne génèrent rarement plus que 500 emplois par année. Ceci dit, le taux général de chômage atteignit environ 20% vers la fin des années 1990. Il en était de même pour le taux de chômage urbain qui, en 2000, atteignait 20%. Cette même année, 46,3% de la tranche d'âge des 25-34 ans possédant un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures étaient sans emploi (41,1 % de la force de travail masculine et 54,4 % de la force de travail féminine) tandis que chez les individus de la même tranche d'âge mais ne possédant aucun diplôme était de 17,8%. Déjà durant les années 1980 et au début des années 1990, ces inégalités sociales se manifestèrent sous la forme d'émeutes : Casablanca en 1981, Marrakech en 1988 et Fès en 1990.

Avec l'augmentation de la compétition sur ce marché de l'emploi variable, la force de travail s'est divisée, selon Cohen (2003), en différentes trajectoires basées sur des positions sociales, économiques et éducationnelles qui limitent chacune des trajectoires dans leur mobilité envers des occupations économiques prometteuses. Ces trois groupes dominants sont définis comme étant les travailleurs exploités ou inemployés du secteur des services, les travailleurs du secteur d'occupation traditionnel de la classe moderne moyenne et des petits entrepreneurs issus des réformes de la *marocanisation* et, finalement, les entrepreneurs, hommes et femmes d'affaires qui profitent directement du commerce et de l'investissement étranger.



Clandestin marocain mineur appréhendé par un garde-côte espagnol
Tirée de <http://www.maroc-hebdo.press.ma>

Sans montrer toute la variabilité pouvant exister au sein de la mobilité sociale de ces différents groupes urbains et les effets économiques et sociaux sur leur existence, il suffira de retenir que ces clivages sociaux et économiques liés aux politiques d'intégration du Maroc au marché économique mondial sont aussi tributaires d'une nouvelle façon d'évaluer le social et l'économique chez les individus. Cette nouvelle façon, comme le démontre Cohen (2003), est basée sur l'évaluation des motivations, des ambitions et des mérites individuelles plutôt que sur celle, plus traditionnelle et collective, du discours de l'état nation à construire. Ce nouveau temps historique de l'augmentation de la participation du Maroc à une économie globale, de sa volonté de s'insérer dans la logique contemporaine du marché mondial signe la fin du discours de l'état responsable de la croissance et de la sécurité économique internationale et domestique : les individus doivent maintenant gérer leur propre « avancement » en dehors de toute notion de « société ». « La perte d'identification à travers les activités pratiques et intellectuelles, l'identité et l'entreprise collective de l'état nation a résulté en un ressentiment envers les conditions de travail exploitantes et le mauvais marché de l'emploi » (Cohen, 2003). Toujours selon Cohen (2003), cette perte a déterminée une nouvelle position existentielle des différents acteurs. L'aliénation et l'ambivalence seraient devenues l'expression de la conscience politique et sociale tandis que le détachement et la déconnection l'expression des pratiques sociales et politiques.

Eldorado et mirages du lointain

**70 % DE LA
JEUNESSE
MAROCAINE
VOUDRAIT QUITTER
LE PAYS POUR DES
HORIZONS PLUS
CLÉMENTS**

Ce bref survol de l'histoire économique et sociale récente du Maroc et du climat d'ambivalence et de détachement auquel il a mené, sous-tendu par la création de différentes « classes » d'individus aux mobilités sociales différentielles, serait l'expression de la difficulté du pays à penser son identité particulière à travers celle du marché mondial. Conséquemment, l'association à l'identité nationale et aux politiques organisées ont moins d'attrait au Maroc et ce, non seulement pour les gradués d'université ou du secondaire mais aussi pour les ruraux frappés par les sécheresses et les individus habitant des villes au pauvre développement industriel. L'exemple le plus frappant et, parfois, le plus tragique de cette pression économique est celui des bateaux traversant le Détroit de Gibraltar rempli d'hommes partant à la recherche de travaux manuels ou agricoles en Espagne. Un sondage récent évaluait que 70% de la jeunesse marocaine voulait quitter le pays pour des horizons plus cléments (Le monde diplomatique, juin 2002) et que, chaque année, plus de 100 000 individus tenteraient l'exil par le Détroit de Gibraltar. Plus de Marocains éduqués

Statistique tirée du Monde Diplomatique, juin 2002, p.17

auraient aussi commencé à traverser le Détroit depuis les dernières années (Monde diplomatique, juin 2002). Autant les travailleurs manufacturiers de Casablanca que les petits fermiers du Souss (région du sud-ouest du Maroc) expriment une insatisfaction envers leur vies et en remettent la cause sur l'état.

Cet immigration vers l'eldorado européen, tributaire de conditions économiques et sociales perçues comme peu prometteuses, serait aussi favorisé par la circulation des images de « l'Autre » telle que véhiculée à travers les chaînes de télévision du Nord présentes dans tout le Maghreb. L'irruption de la parabole au Maghreb à la fin des années 1980 a été une rupture majeure dans la représentation du monde par les Maghrébins. L'Occident fabriqué de la télévision s'est donné à voir et à désirer à partir de cette époque. Le thème du départ et de l'immigration fut même celui de l'un des plus grands succès de la variété maghrébine des années 1990, *ia raiah ouin moussafer* (toi le voyageur, où es-tu parti... ?).



L'Eldorado dans une boîte
Tirée [www.rakuloren.com/
SamplePreview/JugsAndTV.htm](http://www.rakuloren.com/SamplePreview/JugsAndTV.htm).

ÉCONOMIE DE BAZAR ET ÉCONOMIE MONDIALE : FORMES SPATIALES ET FORMES D'ÉCHANGES PARTICULIÈRES

« La formation d'une économie de marché globale est un processus d'absorption non situé qui a introduit une relation de non identité entre l'acteur individuel et la totalité, une relation dans laquelle l'individu manque d'identification avec une collectivité surplombante » (Cohen, 2003, p.169).

Quiconque eut la chance de fréquenter un souk ou un bazar lors d'un voyage fut sûrement surpris et un peu désorienté par le phénomène. Aux yeux de l'étranger, il est un chaos bruyant : des centaines d'homme congestionnés dans les allées, ceux-ci vêtus de lambeaux, ceux-là en robe de soie, attendant dans des cubicules, se réunissant dans les places, se criant par la figure, se chuchotant dans les oreilles, s'étouffant les uns les autres avec des cascades de gestes et de grimaces, le tout enveloppé dans une odeur d'ânes et d'objets aussi hétéroclites que même Dieu ne pourrait inventorier (description tirée de Geertz, 1979) Bref, une confusion sensorielle intense et menée à un paroxysme majestueux.

Aux yeux d'un local, le bazar ressemble à celui qui est vu par l'étranger à la différence près que dans toute cette commotion est

corporalisée la plus puissante des forces d'organisation de la vie sociale : *mbadla* (« échange »). Ce qui tient les choses plus ou moins ensemble dans cet espace est que certains hommes veulent ce que d'autres ont et considèrent comme plus facile, habituellement, de les avoir par la parole et l'usure que de les forcer. Aujourd'hui, alors que la grande partie du monde est remplie de directeurs de corporations et d'hommes de publicité, le bazar est la chose la plus probable d'être trouvée dans la réalité qui pourrait se comparer à une forme de marché purement compétitif, la seule place dans le monde où les intérêts isolés et rivaux des vendeurs voulant maximiser leur profit confrontent toujours de façon isolée, traditionnellement sans usage de publicité, les consommateurs voulant maximiser l'utilité de leurs biens sur le terrain de l'égalité et du face à face.

La forme de commerce particulière sur laquelle repose l'économie du bazar, du point de vue des Marocains eux-mêmes, repose sur des valeurs et des concepts issus de l'histoire et des particularités culturelles de ces populations qu'il serait ici inapproprié de vouloir comprendre en profondeur. Plutôt, on tentera, par une étude ethnographique réalisée dans la région de la ville de Sefrou par Clifford Geertz en 1979, de relever certaines des caractéristiques particulières générales de ce type économique intimement lié à la culture du Maroc et, de façon plus globale, à celle du Moyen-Orient. Bien que cet exemple soit tiré d'une région précise, il semble possible d'en tirer quelques généralités. En effet, « un souk est un souk, à Fez ou dans les Atlas, de vêtements ou de chameaux. Les acteurs diffèrent, mais pas la forme du jeu » (Geertz, 1979, p.175).

Il est de notre avis que ce système économique s'oppose ou diffère, sur plusieurs points, de celui du capitalisme corporatif dans lequel le Maroc semble s'intégrer de plus en plus. Sans pouvoir démontrer de façon précise comment la coexistence des deux systèmes s'intègre dans des formes d'échange nouvelles et contemporaines, on mettra l'accent sur les différences au niveau des pratiques et des conceptions que chaque type économique implique afin d'en révéler les différences et les paradoxes.

Pour ce faire, on pensera les deux systèmes à deux niveaux :

- Au niveau des contextes territoriaux dans lesquels chacun des systèmes s'inscrit;
- Au niveau de l'organisation du social que chacun des systèmes implique et du mode de circulation des biens, des marchandises et de l'information.

Le bazar comme organisation de l'échange régionale

Le bazar consiste en l'intégration de marchés séparés en un système continu. L'exemple de Sefrou (figure 1) nous montre comment le bazar est organisé à trois niveaux ou domaines : (1) le quartier permanent d'échange de la vieille ville et de ses récentes extensions; (2) le réseau des marchés périodiques, centré sur la ville mais se dispersant à travers toute la campagne avoisinante; (3) le district plus occidental de la dite nouvelle ville. Tous ces domaines sont définis de façon plus ou moins vague. En effet, il est difficile, selon Geertz (1979), de placer une activité particulière, encore moins un type de commerçant particulier, fermement à l'intérieur d'un domaine plutôt qu'un autre. Plutôt, il faut retenir que

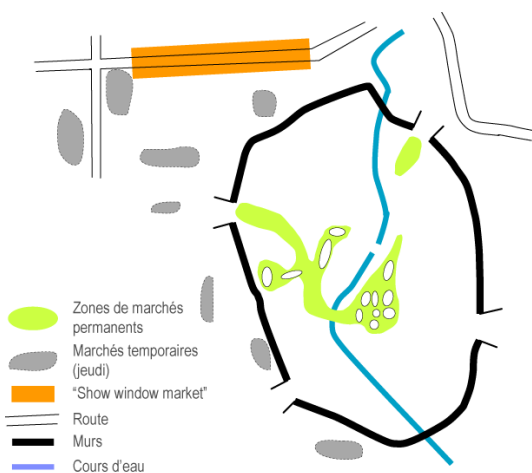


Figure 1
L'organisation des marchés de la ville de Sefrou
Basé sur GEERTZ (1979)



Hayki ou « ceux qui font des cercles ». Raconteur d'histoire, il appartient à ces individus du bazar permanent dont les activités sont plutôt nomades. Tirée de GIRARD (2001)

les interconnexions entre ces différents marchés sont multiples, profondes et complexes. Ceci dit, ces différents domaines apparaissent quand même aux yeux des Marocains comme étant des sphères d'activité commerciale distinctes ayant des modes d'opération particuliers.

Le quartier permanent de la vieille ville et de la nouvelle ville avoisinante consiste donc, pour le cas de Sefrou, en quelques 600 magasins représentant environ une quarantaine de fonctions commerciales bien définies. Généralement, ces différentes fonctions s'organisent en quartiers appelés par le nom du produit fabriqué (ex : le souk des ferblantiers, des tissus, etc.). Aussi, en addition aux magasins se trouvent quelques 300 ateliers artisanaux représentant une trentaine d'artisanats distincts. Enfin, il y a aussi un nombre significatif d'individus dont les activités semblent appartenir au domaine du bazar permanent mais qui ne sont logés dans un atelier ou un magasin : massons, scribes, musiciens, porteurs, prostituées, poseurs de tuiles, etc. Dans le cas de Sefrou, tous ces individus comptaient pour 40 à 50 % de la force de travail de la ville.

Les marchés périodiques quant à eux consistent en des marchés ouverts dispersés de façon plus ou moins continue à travers tout le Maroc. Ils peuvent prendre place à l'intérieur des villes ou à l'extérieur, sur les plaines ou en bordure des vallées. À travers ces marchés périodiques, on peut différencier les marchés temporaires régionaux et les marchés temporaires locaux. Chacun d'eux se déroule une fois par semaine et sont arrangés pour que, dans une région particulière, ils n'entrent pas en conflit avec les autres : que les marchés régionaux n'interfèrent pas avec les marchés régionaux des régions avoisinantes et que les marchés régionaux d'une région particulière n'interfèrent avec les marchés plus locaux de la même région (voir figure 2). Ainsi, le marché régional de Sefrou qui se déroule le jeudi draine environ 2000 km² et 90 000 à 100 000 personnes et connecte Sefrou avec le système des marchés périodiques de la région, l'intégrant ainsi à l'économie plus régionale ou agricole (blé, moutons, olives). Dans ce périmètre se trouvent différentes villes dont les marchés locaux se déroulent durant les autres jours de la semaine. Enfin, la ville de Fez, 40 km au nord de Sefrou, agit comme la métropole permanente du commerce de tout le Maroc, le bazar des bazars.

Les participants des marchés périodiques sont de trois sortes : (1) les commerçants itinérants qui se déplacent d'un marché à l'autre, cherchant à faire des affaires avec ce qui est acheté à un endroit et revendu à un autre; (2) les commerçants locaux qui sont aussi, habituellement, des paysans à temps partiel; (3) les fermiers et gardiens de troupeaux qui viennent habituellement dans l'un ou l'autre des marchés pour offrir leurs grains et leurs animaux et acheter ce qu'ils ont besoin. Ainsi, le jeudi, toute la campagne de Sefrou semble descendre dans la ville pour acheter et vendre différentes objets ou vivres.

Enfin, à travers ce réseau se trouvent les marchés associés aux districts plus Occidentalisés de l'économie marocaine. Parmi eux, on retrouve des magasins vitrés à l'occidentale vendant des appareils électriques, des pièces de voiture, des produits d'épicerie, des éléments de plomberie, des bicyclettes, des fournitures européennes, des cafés, de l'essence, etc. Ces marchés intègrent Sefrou à l'économie cosmopolitaine du Maroc

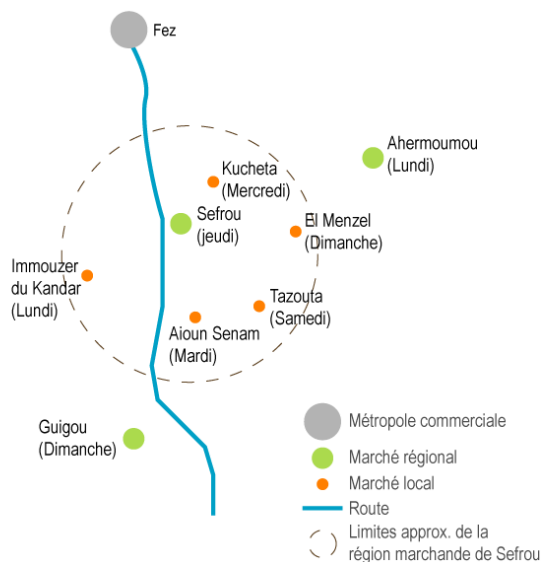


Figure 2
Le système des marchés de la région de Sefrou
Basé sur GEERTZ (1979)



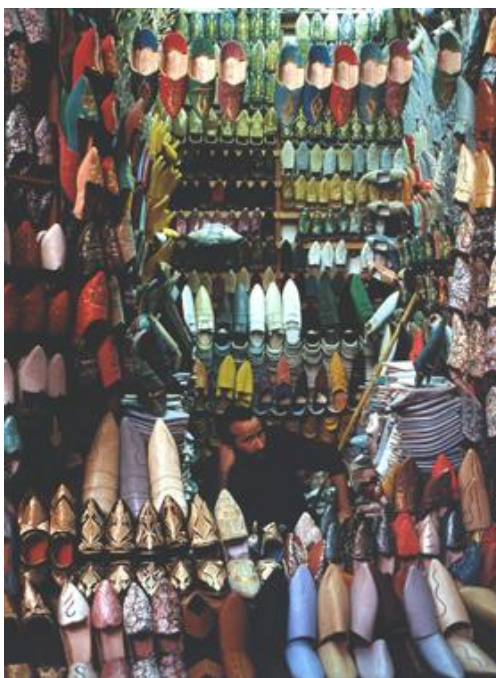
Show-window bazaar de Marrakech: point d'intersection des structures économique traditionnelles avec l'économie mondiale?
Tirée de <http://geoimages.berkeley.edu/.../Miller/modshops.html>

moderne (Fez, Rabat, Casablanca, etc.) et, peut-on dire maintenant, mondiale.

Ainsi, l'organisation des marchés périodiques reflète tout un réseau d'échange hiérarchisé, tout un réseau de mobilité des marchandises et des individus passant d'un lieu à un autre à la recherche d'activité marchande. Dans tous les cas, les limites de chacun des domaines sont caractérisées par leur possibilité d'être traversées par les individus. Ainsi, un homme de tribu vient à Sefrou le jeudi, marchande dans les magasins et ateliers de la vieille ville pour finalement s'asseoir dans un café près de la route. Un homme qui vend des fournitures européennes dans un magasin vitré en bordure de l'autoroute se l'est fait fabriquer dans un atelier de la médina. Le système qu'ils forment intègre donc 3 différentes échelles d'intégration économique de la circulation des biens allant du local au mondial en passant par le régional.

À la différence du système économique mondial qui, dans le bazar, trouve entre autres une place dans ce domaine particulier qu'est le *show-window bazaar*, on peut dire que l'économie traditionnelle qu'est celle des souks se différencie par la contextualisation dans des organisations territoriales spécifiques et par le lien intime qu'elle noue avec différentes échelles territoriales et ses produits. semblent montrer une différence. Alors que les marchés permanents, par exemple, sont souvent à l'intérieur des vieilles médinas, avec leurs systèmes de déplacement urbain particulier, les « *show-window bazaar* » se situent le plus souvent sur les systèmes périphériques de la circulation automobile; systèmes d'échange rapide à plus grande échelle. Le « *show window bazaar* » serait un peu le point de rencontre, la forme médiatrice des deux systèmes, le lieu où les activités de l'un et de l'autre peuvent se rencontrer (voir figure 2)

Habiter



Commerçant de babouches dans son *hanut*
Tirée de GIRARD (2001)

Dans ses formes physiques et la façon de les habiter, la grande majorité des espaces du bazar sont à des lieux des traditionnels commerces vitrés des secteurs occidentalisés. Seuls les « *show window bazaar* », avec leur devanture vitrée, leurs écriteaux signalant les produits en vente, leurs trottoirs aménagés et leurs stationnements risquent de s'apparenter à une expérience dite « moderne ». Les marchés périodiques sont quant à eux de vastes aires ouvertes remplies d'acheteurs et de vendeurs les jours où ils prennent place. Le marché des animaux y est fermé par des murs et les différents animaux et vendeurs occupent des positions différentes à l'intérieur de ces murs. Quant aux marchés permanents intimement liés aux formes urbaines de la médina, ils forment habituellement des *sitting patterns* (Geertz, 1979). Chaque commerçant possède un petit cubicule généralement en bois (un *hanut* en arabe), de quelques mètres de large et de profond, généralement de 3 à 4 mètres de haut, qu'il occupe en s'asseyant. Les ateliers sont aussi appelés *hanut*, ressemblent à ceux des commerçants mais sont dirigés vers l'intérieur et non sur l'espace de la rue. Évidemment, ils s'adaptent aux aspects techniques du type d'artisanat à lequel ils sont voués. Si ces différences existent, il n'en reste pas moins que chaque district du bazar (des différents commerçants et artisans) revêt des qualités sensorielles et architecturales qui lui sont propres. Parfois recouverts de toits de lattes de bois plus ou moins élevés pour



Ambiance d'un souk
Tirée de GIRARD (2001)

accommoder les voitures, le carnavalesque marché des animaux, etc. Ce qui est important c'est que tous sont discernables par les yeux des *suwwaq*, les acteurs du bazar, comme le sont les sous districts et les sous sous districts. Ils ne sont aussi que de simple variantes locales dans ce tout continu qu'est le bazar.

Commerce, identité culturelle et forme de communication

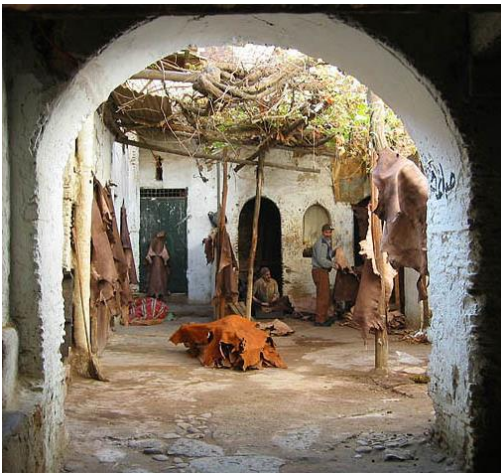
Le bazar comme système d'intégration de l'économie régionale et comme forme physique particulière se distingue aussi de l'économie corporatiste, et peut-être de façon plus fondamentale, par la façon qu'il a de gérer la diversité sociale qu'il met en scène.

Très diversifiée, les sociétés du Moyen-Orient et, par le fait même, la société marocaine, ne gèrent pas la diversité en l'isolant dans des castes, dans des tribus ou en les couvrant avec un concept commun de nationalité, même si, selon Geertz (1979), chacune de ces façons fut essayée. Plutôt, elle négocierait la diversité en distinguant avec une très grande précision les contextes (mariage, diète, éducation, culte) à l'intérieur desquels les hommes sont séparés par leurs dissimilitudes et ceux (travail, amitié, politique, commerce) ou ils sont connectés par leur différence.

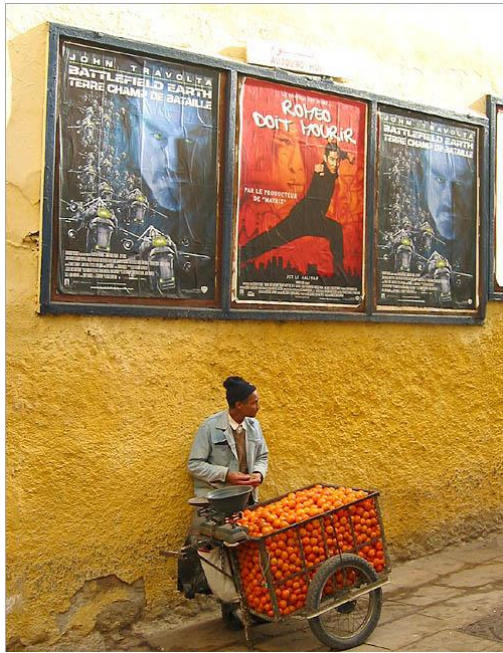
L'activité commerçante du bazar serait l'un de ces contextes dans lequel les hommes seraient connectés par leurs différences. Une des forces culturelles organisant cette gestion des différences et leur promiscuité dans le bazar serait la catégorisation par le *nisba*. Le bazar serait ainsi organisé selon deux axes : (1) la division des tâches, qui donne lieu à l'occupation (ex : Charpentier, boucher, maçon, etc.) et (2) la discrimination par la provenance qui donne lieu aux types de « nisbas ». « Le système de *nisba* fournit non seulement un schème de classification par lequel les hommes se perçoivent eux-mêmes et entre-eux mais aussi un cadre à l'intérieur duquel ils organisent certaines de leurs transactions avec les autres. Plus que seulement une représentation de ce qu'est la personne et d'une certaine conception de la réalité sociale, c'est aussi un ensemble de principes avec lesquels on peut organiser les interactions entre personnes(...), un guide pour la construction de la réalité sociale » (Geertz, 1979, p.149).

L'idée est l'attribution de distinctions dépendamment de la langue, de la religion, de la résidence, de la race, de l'affiliation, du lieu de naissance et des ancêtres. Ainsi, à travers le bazar et à travers, par exemples, les musulmans, on peut retrouver une grande diversité de catégories. Cette habitude collective, sinon obsessive, de classer les hommes en un large nombre de catégories essentialistes – catégories dont la prémisse est que la provenance d'une homme s'infiltré dans son identité – est rendue explicite par l'utilisation intensive d'un processus morphologique de la langue arabe. C'est ce processus qui est connu sous le nom de *nisba*. Par ce processus on peut par exemple distinguer les arabes nés dans la ville du bazar, les arabes nés dans le milieu rural, ceux nés dans d'autres villes, les berbères, les juifs, etc. Ainsi, par exemple, de *Sefru / Sefrou* on peut former *Sefruwi* qui signifie *fils natif de Sefrou*, de *Sus / région du sud-ouest marocain* on peut faire *Susi* / homme dont la provenance est cette région.

Les *nisba* sont importants non seulement parce que les bazars regorgent de diversité en terme de *nisba* mais parce que ces catégories sont liées au commerce et aux occupations. Ainsi,



Atelier de cuir à Fes
Photo de Miguel Cruz tirée de <http://travel.u.nu>



Marchand d'oranges à Fes
 Photo de Miguel Cruz tirée <http://travel.u.nu>

chaque métier à l'intérieur du bazar serait classé en termes de compatibilité des *nisba*: certains d'entre-eux, moins compatibles, renfermeraient un petit nombre de *nisba* (les charpentiers par exemple, pour le cas de Sefrou) tandis que d'autres (les vendeurs de fruits et de légumes par exemple) en exprimeraient plusieurs. La mosaïque de la société marocaine ne pénètre non seulement le bazar; il en serait l'expression la plus forte.

Bazar et économie mondiale : contextualisation vs dissémination?

Appréhendé de cette façon, le bazar comme institution économique apparaît comme une entreprise de contextualisation, comme un espace de négociation des identités occupationnelles liées à des histoires individuelles, inséparables des territoires où elles naissent. On pourrait dire, de façon métaphorique, que le bazar est, à travers la catégorisation par le *nisba*, la rencontre de multiples paysages imaginaires et imaginés que la catégorie enferme et suggère. On voit bien, au-delà des formes physiques paysagères et architecturales que chacun des systèmes met en scène, toute la différence d'avec les formes de l'économie globale qui repose sur une absence totale de discrimination basée sur l'appartenance; un consommateur est un consommateur peu importe qui il est ou d'où il vient et, généralement, les mêmes prix ou avantages s'appliquent pour tous. C'est ce qui surprend et peut-être même dérange l'étranger qui s'attend à payer son « produit » selon un prix fixe et des normes du marché reconnues.



Formes de communication différentielles
 Photo de Miguel Cruz tirée <http://travel.u.nu>

Ce point fait référence à une autre différence de l'ordre de la communication qui prévaut entre les deux systèmes. En effet, dans le bazar, les transactions sont généralement interpersonnelles, c'est-à-dire qu'elles prennent place entre des individus en tant qu'individus et non pas en tant que représentants d'entités économique (firmes, compagnies, etc.). Aussi, comparativement à l'économie corporatiste, les systèmes de signes sont peu développés dans le bazar : pas de publicité ou d'institutions vouées à distribuer des informations sur le marché, peu de statistiques disponibles pour les participants concernant les variables économiques et qui amène une dispersion et un mouvement des prix élevé, une standardisation incomplète des systèmes de poids et de mesure, etc. Dans ce système donc où chacun doit obtenir de l'information en discutant avec son voisin, les habilités d'échange sont plus importantes que les habilités techniques ou de gestion. Le fait que les activités de vendre et d'acheter reposent sur les mêmes règles (perceptibles dans le barguignage) permet de renforcer les contrats interpersonnels. Au bazar, acheter ou vendre est d'abord et avant tout un rapport humain entre des individus spécifiques, localisés et contextualisés.

Enfin, on pourrait aussi parler de la deuxième force d'organisation du bazar pour en montrer les différences d'avec l'économie corporatiste, l'Islam en particulier. En effet, elle est indissociable du bazar par le type de propriété *habus* (propriété matérielle dédiée à la richesse spirituelle de la communauté islamique) qu'il y implique et par les valeurs de piété et de communauté qu'il y injecte. Cependant, on n'ira pas plus loin en ce qui concerne ce point. Retenons spécialement de la discussion précédente qu'elle soulève elle aussi la question du temps du point de vue de l'intégration de l'économie traditionnelle, celle du bazar, à une économie plus mondiale, dans ses formes sociales et spatiales particulières. Ainsi, la contextualité qui semble régir l'économie du

bazar tel qu'on l'a vu précédemment permet de penser les relations d'échelle entre le souk à l'échelle locale et son contexte plus large, transrégional et même global, non seulement en terme spatiaux mais aussi en termes sociaux. Même si l'arrimage entre les principes de l'économie de marché mondial et celle du bazar n'a pas été traité de façon précise dans la discussion, les différences soulevées permettent peut-être d'entrevoir comment les différents réseaux pourraient s'ancrer dans des situations et des pratiques spécifiques liées autant au temps mondial de la modernité que celui de la tradition.

SÉCHERESSE, CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PRESSIONS SUR LES RESSOURCES

Tributaire de son agriculture, le Maroc souffre de sécheresses répétitives. En plus des faibles performances économiques, le Maroc doit donc aussi faire face à ces contraintes qui ont des effets importants sur l'urbanisation et la dégradation de ses ressources naturelles et de son environnement, autant en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans cette section, on regardera quelle est la nature de ces contraintes naturelles et démographiques sur les différents milieux environnementaux.

Urbanisation, augmentation de la concentration urbaine et pressions sur l'environnement

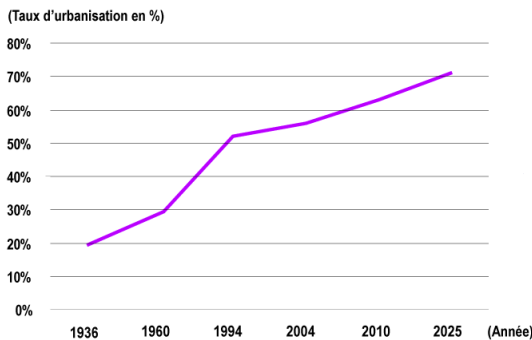


Tableau 1
Taux d'urbanisation marocain de 1936 à 2010 (prévu)

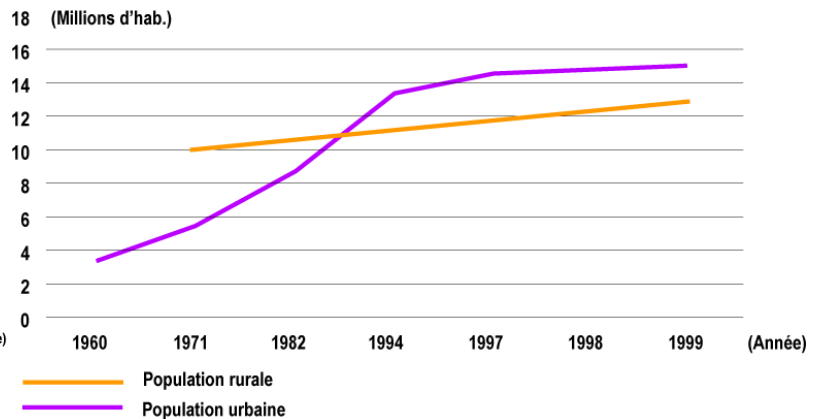


Tableau 4
Augmentation de la population rurale et urbaine entre 1960 et 1999

La population des campagnes au Maroc est passée de 9,9 millions en 1971 à 12,8 millions en 1999, tandis que la population urbaine gagnait plus de 10 millions d'habitants en passant de 5,4 millions en 1971 à 14,524 millions en 1999 (voir tableau 2). Le taux d'urbanisation au Maroc qui n'était que de l'ordre de 20% en 1936 est passé à 29,3% en 1960 et à 51,3% en 1994. Il est actuellement estimé à 55% et il est prévu d'atteindre 62% à l'horizon 2010 et près de 70% à l'horizon 2025 (voir tableau 1). Concernant l'extension des périmètres urbains, le nombre des communes et centres urbains est passé de 117 en 1960 à 250 en 1982 à 370 en 1994 et 1547 en 1999 ; Dans ces phénomènes, l'intensification de l'exode rural joue beaucoup : la contribution du solde migratoire du milieu urbain à l'accroissement global de la population urbaine, sur la base des données du Centre de Recherche en Démographie

(CERED) en 1995, s'établit à 41.4% de 1960 à 1971, à 33% de 1971 à 1982 et à 49.4% de 1982 à 1994.

Les transformations et les pressions exercées par ces facteurs sur l'environnement urbain sont nombreuses. En effet, les agglomérations des communes rurales offrent actuellement un paysage urbain changeant: prolifération de l'habitat insalubre, extension des quartiers périphériques et de l'habitat clandestin, sur-densité des tissus urbains existants ou anciens. Ces transformations ont des effets diverses sur l'environnement: défaillance des modes d'assainissement liquides et solides, empiétement sur les terres agricoles avoisinant les centres urbains, destruction des patrimoines culturels et naturels (forêts de chêne-liège à Kénitra, Arganier à Agadir, dunes côtières à Mehdiya, Tétouan, et à Essaouira). L'accroissement urbain dû à l'extension sur des terres agricoles concerne généralement les terres à haut rendement.

Autre phénomène associé à cette augmentation de l'urbanisation est celui de la concentration urbaine. Parmi les 48 municipalités de plus de 100 000 habitants que l'on retrouve au Maroc, 16 sont concentrées dans l'agglomération Casablanca-Mohammedia et 7 dans l'agglomération Rabat-Salé-Témara (soit environ 50%). Cette répartition montre un déséquilibre entre les provinces. Plus de la moitié de la population se trouve ainsi concentrée dans les régions côtières.

Ceci dit, même si le Maroc a été et demeure toujours le pays du Maghreb le mieux pourvu en ressources en eau, la disponibilité de cette ressource par habitant n'a cessé de décroître au fil des ans. La poussée démographique et l'accroissement des besoins en eau domestique, industrielle et d'irrigation ont conduit à la raréfaction de cette ressource avec chute de la disponibilité en eau /hab. Ce phénomène a été accentué par les années de sécheresse répétitives, par l'érosion des sols, l'envasement des barrages et la pollution. Par ailleurs, l'augmentation des besoins de produits agricoles entraîne la surexploitation des terres, d'où l'appauvrissement et la fragilisation des sols. En effet, les pratiques culturales inadaptées entraînent chaque année la perte de 22.000 ha de couche arable. Le déboisement a atteint une ampleur considérable : 31.000 ha de forêt sont perdus chaque année essentiellement pour produire du bois de feu et le surpâturage entraîne la perte de 4 millions d'unités fourragères par an.

AMBIVALENCE DANS LE TEMPS NATUREL?

Les différentes transformations du milieu marocain, reflet à la fois des temps économique, social et naturel, dont il fut question dans la section précédente, sont l'objet de diverses politiques visant à en ménager les effets dans l'optique d'un développement durable. En effet, le Débat national sur l'aménagement du territoire qui s'est déroulé durant l'année 2000 a montré que « la question de l'environnement a pris une place importante dans la conscience de larges franges de la population. La Charte Nationale sur l'Aménagement du Territoire a mis en exergue cette conscience collective. Le Maroc a ouvert également plusieurs chantiers tels la révision de son arsenal juridique en matière d'environnement et la mise en place d'instruments techniques et financiers de soutien à la politique menée » (Rapport sur l'État de l'Environnement du

Maroc, 2001, p.6). Dans le même rapport, la reconnaissance des problèmes « environnementaux » liés à l'intégration à l'économie de marché internationale sont aussi reconnus ainsi que la nécessité d'y palier en essayant de résoudre la question, telle qu'avancée précédemment, de son identité particulière à travers celle du marché mondial, que celle-ci soit au niveau du discours de la nation que des politiques concrètes qu'elle met de l'avant pour y arriver : « avec les perspectives tournées vers la construction d'un Maroc moderne évoluant dans un environnement en perpétuelle globalisation, nous comprendrons aisément l'ampleur des défis à relever et le souci de doter le pays d'instruments et d'outils performants de connaissance et d'adaptabilité du concept de développement durable au contexte national. » (Rapport sur l'État de l'Environnement du Maroc, 2001, p.4). C'est donc sur cette jonction entre des modèles modernes à prétention universelle et des modèles adaptés aux réalités locales que la logique de gestion et de préservation du capital naturel semble reposer. Elle semble vouloir intégrer de manière globale les deux paramètres majeurs que sont la préservation des ressources et des milieux et le respect des équilibres sociaux et la cohésion de la société.

Dans cette section, on s'intéressera à quelques unes de ces mesures contemporaines vouées à répondre à la fois à la nécessité de développement du pays, à la préservation de ses ressources et de son insertion dans le marché mondial. On tentera de voir comment ces transformations et politiques mettent en scène, dans le monde naturel, de nouvelles formes paysagères contemporaines. Enfin, pour un exemple particulier, on essaiera de voir comment la « modernité » de ces pratiques de gestion, souvent empruntés aux contextes particuliers de l'occident développé, risquent parfois d'entrer en conflit avec les logiques de gestion locales.



Nouvelles formes d'énergie / Nouveaux paysages

Le domaine de l'énergie, des mines et de l'environnement constitue au Maroc non seulement un support de développement technologique du pays mais aussi un des champs privilégiés pour le développement de l'investissement étranger direct. Ce secteur est donc à la fois ciblé comme pouvant contribuer au développement de mécanismes de développement durable et à l'insertion dans l'économie globale. En effet, l'utilisation des ressources traditionnelles énergétiques, dans un contexte de forte pression démographique, génère une dégradation massive des ressources naturelles (forêts) et contribue au processus de désertification qui, à son tour, affecte directement la capacité de production des sols et, par conséquent, les conditions économiques et sociales des populations.



L'espace énergétique du Maroc, caractérisé par une très grande dépendance aux produits pétroliers importés, connaît aujourd'hui un renouveau en ce qui concerne l'utilisation des énergies renouvelables. Ce secteur jouit d'une grande attention de la part des pouvoirs publics. En effet, dans ce pays ensoleillé, un m² de sol reçoit une quantité d'énergie solaire élevée par jour et plusieurs sites situés près des côtes sont très favorables à une exploitation éolienne à grande échelle.

Les paysages éoliens de Abdelkhaek Torres à Tétouan
Tirées de www.ciede.org.ma/bult5/bult5_07.htm.

Ainsi fut créé le bassin éolien Abdelkhalek Torres à Tétouan inauguré en 2000. Il devrait être mis en service industriel pour



Pompe solaire permettant d'extirper l'eau du sol
Tirée de <http://www.undp.org/dpa/frontpagearchive/may99/24may99/>



Installation solaire en milieu rural
Tirée de <http://www.undp.org/dpa/frontpagearchive>

2004. La production énergétique de ce bassin permet d'alimenter en électricité une ville de plus de 200 000 habitants. Un autre parc est en projet à Tanger et Tarfaya (200 MW) et un autre est prévu pour Essaouira (60MW). En matière de parcs éoliens les plus puissants du monde, le Maroc fait figure de leadership. Ce développement fait partie du plan stratégique de développement des énergies renouvelables sur une durée de 10 ans. À l'horizon de l'an 2011, 1000MW d'énergie éolien devraient être créés, contribuant ainsi à 10% du bilan énergétique national.

Un autre projet lié au développement des énergies renouvelables est le Plan d'Électrification Rurale Globale (PERG). Ce dernier vise à fournir des installations solaires à plusieurs ménages ruraux afin qu'ils puissent, entre autres, chauffer leur eau. Ainsi des programmes incitatifs sont en cours de préparation portant sur une centaine de milliers de m² de chauffe-eaux solaires. Même si cette forme d'énergie est souvent perçue par les bénéficiaires comme une « énergie de pauvre », elle constitue souvent la seule possibilité d'électrification pour les positions géographiques éloignées. Il est dit que grâce à ce programme, le taux d'électrification des campagnes a grimpé de 17% en 1994 à plus de 50%. Le programme d'électrification rurale globale (PERG) promet l'accès à toute la population rurale à l'électricité en 2007.

La politique hydraulique entre l'universalisme du « moderne » et le particularisme régional : le cas du Haouz de Marrakech

Les caprices du climat marocain font que l'abondance et la pénurie en matière d'eau caractérisent la situation hydraulique de la région. Dans un pays où les activités agricoles, forestières et pastorales demeurent les principales sources d'emploi de la main d'œuvre rurale (environ 80% des emplois disponibles) et répondent aux besoins d'une population sans cesse croissante, la recherche de rendements agricoles supérieurs n'est pas sans actualité.

Prenant en compte la forte disparité régionale de la disponibilité en eau et le fait que l'essentiel des apports en eau de surface interviennent pendant quelques mois, voire quelques semaines de l'année, sans compter les périodes de sécheresse et l'augmentation des besoins associée à l'augmentation de la population, la politique gouvernementale en matière de gestion des ressources en eau s'est concentrée, entre autres, sur la construction de grands réservoirs de stockage des eaux de surface. Cette politique fut perçue comme étant la seule alternative permettant de maîtriser les flux importants d'eau qui interviennent pendant les périodes de crues, de les stocker, et de les utiliser selon un régime plus conforme aux besoins économiques et sociaux de la collectivité. Dès 1967 donc, le Roi Hassan 2 initia la politique de construction des grands barrages avec pour objectif l'irrigation d'un million d'hectares en l'an 2000 et la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable des populations. Aujourd'hui, 85 barrages permettent l'irrigation de 800 000 hectares de terres, le pari du million d'hectares lancé par le roi Hassan II étant en passe d'être réalisé. L'agriculture est la plus importante consommatrice d'eau en absorbant 86% des ressources. Elle demeure néanmoins tributaire de la pluviosité. Ainsi, la baisse de la production agricole lors des années de sécheresse a lourdement pesé sur le PIB. En 1995, année sèche, le PIB a chuté de 6,1% alors que l'année suivante qui a été bien arrosée, le PIB a augmenté de 9,2%.

Dans un livre récemment paru, Mohammed El Faïz (2002) pose la question de cette politique hydraulique dans le cadre de la région du Haouz de Marrakech. Il est de notre avis que l'exemple qu'il illustre pour une région bien précise du Maroc est un bon exemple pour exprimer, de façon plus générale, certaines tensions entre les logiques modernes et locales (entendons traditionnelles) d'un pays engagé sur la voie du développement et de l'insertion dans l'économie mondiale. Ces tensions ont des effets sur les temps naturel (et paysager) autant qu'économique et social.

Émergence d'une civilisation de l'eau

Le Haouz de Marrakech (Haouz peut être défini comme étant l'arrière-pays agricole d'une agglomération urbaine de taille variable), sans irrigation, n'aurait jamais connu le développement agricole qu'il connaît aujourd'hui. En effet, il appartient à un écosystème aride et semi-aride, caractérisé par une faible pluviométrie et températures moyennes élevées, avec de grands écarts mensuels et journaliers.

Cependant, grâce à la proximité de la chaîne montagneuse des Hauts Atlas, véritable château d'eau, le Haouz pu échapper au destin des zones désertiques. La plaine arrive aujourd'hui à drainer les ressources hydrauliques de quelque sept oueds appartenant à deux grands bassins hydrauliques (le Tensift et l'Oum er-Rbia). En plus de ce potentiel hydraulique de surface, on peut rajouter celui des eaux souterraines.

Le projet d'aménagement hydro-agricole de la région a une longue histoire qui remonte aussi loin que l'avènement de la dynastie almoravide (1601-1147). Cette dynastie sut implanter la ville de Marrakech de façon judicieuse et parfaitement adaptée aux contraintes du milieu et de la topographie de sorte qu'elle puisse drainer l'essentiel de l'eau transportée par les oueds de l'Atlas. Pour ce faire, elle développa tout un système d'utilisation et d'exploitation des ressources hydrauliques qui est passé progressivement du système de la *sâniya* (machine à godets) à celui de *khattara* (galerie drainante souterraine) pour finalement progresser à l'ère de la *seguia* (canal) à dimension régionale qui allait permettre le transfert des ressources hydrauliques d'une région à une autre. Mentionnons aussi les énormes bassins réservoirs construits dans les jardins royaux de l'Âgdal et de la Ménara, et dont la capacité totale dépasse 267 mètres cubes.

La priorité accordée aux eaux souterraines s'explique d'abord par des causes physiques et naturelles. En effet, le niveau de la nappe phréatique du Haouz décroît du sud vers le nord, passant de 60 mètres dans la limite sud à 10 mètres dans la limite nord. Ainsi, près de 40 % de la plaine du Haouz est située dans une zone où le toit de la nappe phréatique se trouve à une profondeur inférieure à 10 mètres, prédisposant ainsi les hydrauliciens arabes du Moyen-Âge à une utilisation des « eaux cachées ». C'est de ce type d'exploitation hydraulique que l'on doit entendre lorsqu'on parle de l'hydraulique « traditionnelle ». Ce réseau ancien dense, diversifié et complexe, atteignait des performances hydrauliques considérables.

Outre ces performances d'ordre technico-économique, l'ancien système de mobilisation et de distribution des eaux contribuait

aussi à la sauvegarde des équilibres écologiques et sociaux. En effet, pour le système des seguias par exemple, tout le dispositif (du barrage de dérivation de l'eau de l'oued à la petite rigole d'alimentation d'une exploitation) semble avoir été conçu de manière à pouvoir jouer de ruse avec la nature et à pouvoir s'y adapter sans épuiser ou diminuer les capacités de renouvellement en eau. Étant donné la main-d'œuvre nécessaire à l'entretien de ces réseaux étendus, le réseau traditionnel hydraulique avait aussi l'avantage d'intégrer les compétences paysannes et de renforcer les solidarités villageoises. Ceci dit, on peut se demander comment les politiques hydrauliques contemporaines (celle des barrages en particulier), ayant comme origine les débuts du protectorat au Maroc (1912) et comme philosophie la propagation de la rationalité moderne en milieu rural, négocient avec ces méthodes dites « traditionnelles ».

La politique des barrages : entre logique moderne et locale



Canal de la Rocade, plaine du Haouz de Marrakech
Tirée de http://afeid.montpellier.cemagref.fr/WB_workshops.htm.

« L'équipement hydraulique dont la France, depuis le protectorat, s'est donnée pour tâche de doter le Maroc va transformer progressivement la physionomie de l'irrigation dans ce pays. La seguia traditionnelle va céder le pas au canal en béton, construit suivant les derniers progrès de la technique moderne, le barrage précaire en matériaux de fortune disparaîtra devant le barrage moderne, le partiteur rustique sera remplacé par des systèmes automatiques de distribution » (Ecochard, cité par El Faïz, 2002). Cette phrase d'Ecochard résume à elle seule le tournant que prirent les politiques hydrauliques depuis l'époque du protectorat. Cette tendance « moderniste » et ses différentes implications sur les milieux sociaux, économiques et naturels de la région du Haouz serait toujours, selon El Faïz, celle qui prévaut dans la politique des barrages.



Barrage marocain
Tirée de <http://agirard.free.fr/maroc/images/taourirt>

Ce que El Faïz interroge dans son livre c'est le manque de lien entre l'implantation de la grande hydraulique et l'organisation économique et sociale des milieux particuliers dans lesquels elle s'implante. Cette « greffe » de modèles importés de l'expérience française plus spécifiquement et qui, dans la conception techniciste, devraient pouvoir s'implanter universellement peu importe la nature du site, est remise en question par El Faïz autant au niveau des transformations paysagères qu'elle crée que de ses impacts économiques et sociaux.

« Quiconque observe, sur la longue durée, l'évolution agricole dans le Haouz de Marrakech ne manque pas de remarquer l'accélération du processus de transformation des campagnes depuis la moitié des années 1980. Cette transformation a bien changé le paysage de la plaine du Haouz, aujourd'hui saigné sur toute sa longueur par le canal de la Rocade (120 km) et par un autre canal, dit T2 (Tessaout-Tadla, 93 km), qui se trouve à l'extrême est. L'effort d'équipement est encore perceptible dans la réalisation d'importants ouvrages de mobilisation de l'eau (barrages Sidi Driss et Hassan 1^{er}) » (El Faïz, p. 138)

Une des issues adressées par El Faïz est d'ordre technique. En effet, sur les 35 secteurs hydrauliques retenus, les responsables ont opté, sans hésitation, pour la formule de l'irrigation par aspersion. Or, ce choix étonne, selon Faïz, car il intervient dans une région de plaine connue, tel que l'irrigation traditionnelle le



Barrage de Lalla Takerkoust au Maroc (Atlas)
Tirée de [http:// www.sciences-po.org/.../ eau/lacoste.html](http://www.sciences-po.org/.../eau/lacoste.html)

démontre, pour la performance de son système gravitaire. Aucun souci d'économiser ne semble avoir été un critère; l'édification d'installations de pompages entraîne des coûts supplémentaires importants. Ce choix eut aussi comme effet de diminuer et d'abaisser le toit de la nappe phréatique.

Aussi, les risques d'envasement furent prévus mais largement sous-estimés. Les ingénieurs pensaient résoudre ce problème grave en optant pour la construction d'un barrage de type « poids à masques », avec un système de chasse utilisé en période de crue pour évacuer les dépôts. Bref, même ces bonnes intentions issues de la rationalité moderne n'ont pu enrayer ce phénomène de sorte que l'envasement menace aujourd'hui le canal de la Rocade et le barrage de compensation Sidi Driss. D'un volume initial de 7 millions de mètres cubes, ce barrage s'est retrouvé presque complètement envasé à la suite d'une crue exceptionnelle seulement quatre ans après sa mise en eau. La politique de l'eau, écrivait le résident général T. Steeg en 1924, implique une politique de la forêt. Aux yeux des aménagistes, la conservation et la reconstitution des forêts comme complément nécessaire de passe donc comme si les modèles avaient été implantés et greffés à la réalité sans tenir compte des contraintes de l'écosystème et du milieu social, ayant ainsi des conséquences économiques lourdes pour un pays qui dépend encore aujourd'hui, en matière de développement énergétique, sur les investissements et l'endettement étranger.



Système de *khattara* près de la vallée du Tafilalet à l'est des Hauts Atlas. L'eau collectée est utilisée pour irriguer l'oasis visible en arrière plan.
Tirée de [http:// www.francoravelli.it/.../ 1987.htm](http://www.francoravelli.it/.../1987.htm)

Les choix particuliers faits en matière d'aménagement hydraulique ont aussi eu, à côté des impacts plus techniques, des conséquences sur les milieux sociaux. Selon El Faïz, il semble que dès le début, le groupe social des fellahs fut le grand oublié des schémas d'aménagement. Aucune sollicitation de leur participation ou prise en compte de leur opinion ne fut entreprise. On peut dire que le biais des sciences de l'ingénierie a écarté du paysage les sciences humaines et sociales; l'approche techniciste voyait dans les réactions paysannes un comportement irrationnel et incohérent.

Aujourd'hui donc, à côté du fait que les investissements hydro agricoles aient élargi le réseau des infrastructures et changé, en gros, les paysages caractéristiques du Haouz, il semble que les retombées en terme de revenus pour les petits paysans, tant exaltés par les calculs des aménageurs, ne sont pas évidentes. La logique capitaliste s'est montrée très sélective, faisant bénéficier les grandes exploitations à l'exclusion des petits producteurs : existants » (El Faïz, p.154). En l'absence d'un programme de soutien des catégories défavorisées, les projets bénéficient avant tout à ceux qui ont des exploitations viables et des capitaux suffisants ou plus d'accès au moyen de financement. Cette différence au niveau des capitaux se reflète aussi sur l'efficacité de la facturation des volumes d'eau utilisés. Ces difficultés de recouvrement montre en fait les contradictions d'un aménagement régional qui a mis de l'avant un système de distribution des ressources hydriques à un prix élevé pour une population rurale qui ne montre pas beaucoup d'empressement à payer l'eau, faute de moyen, et qui risque de ne plus l'utiliser si les prix augmentent encore.

Bref, on ne fera pas l'inventaire ici de tous les différents aspects (juridiques, économiques, sociaux et politiques) qui rendent la

question de l'aménagement hydro agricole problématique pour le cas du Haouz de Marrakech ici étudié. La situation est plutôt complexe et mêle les problèmes d'ordre écologique autant que les contradictions du champ social. En fait, l'exemple étudié dans cette section montre bien la superposition, dans le temps naturel autant qu'économique et social, des logiques « traditionnelles » et « modernes » toujours à la recherche d'une médiation. Le cas de la région du Haouz analysé par Faïz semble montrer, pour le cas particulier des politiques hydro agricoles, cette rhétorique de l'urgence qui prévaut souvent dans les pays dits « en voie de développement » et qui, bien souvent, justifie l'imposition de modèles importés de pays ayant réussi. Pourtant, un modèle peut être efficace dans son (ou ses) pays d'origine et poser des problèmes, à la fois humains et écologiques, dès qu'on veut le transposer ailleurs. Cette difficulté reposerait sur le comportement même des techniques engagées dans la modernisation de l'espace rural d'une part et, d'autre part, sur l'absence d'articulation entre le système technologique et les structures sociales.



Khattara à l'abandon dans la Palmeraie de Marrakech
Photo de Philippe Poullaouec-Gonidec

Dans le cas du Haouz de Marrakech, toute une civilisation de l'eau, avec l'ingéniosité de ses ouvrages techniques, ses modes de distribution et de partage de l'eau, ses procédures d'arbitrage et de règlement des conflits a été marginalisée et traitée avec mépris. Plutôt que de s'interroger sur les possibilités que cet héritage, bâti sur des siècles d'observation et d'expérimentation et structurant à la fois les paysages et les modes sociaux et économiques particuliers des populations qui y habitent, pouvait offrir et les façons de le mobiliser dans le développement régional, on a préféré ne pas « s'encombrer de 'vieilleries', alors qu'une technologie des plus sophistiquées offrait aux ingénieurs l'occasion de mettre en pratique leur savoir, de brûler, en quelque sorte, les étapes et de faire passer rapidement le Haouz de l'âge préindustriel à l'ère de la régulation dynamique et des SIG » (El Faïz, p. 157).

CONCLUSION

Temps économique, temps social et temps naturel au Maroc : tradition et modernité. Entre les deux la discussion précédente qui tenta d'aborder le jeu multiple de ces trois temporalités dans le contexte actuel du Maroc. Le contexte symbolique actuel d'un Maroc s'étant engagé, depuis la fin des années 70, sur la voie de la mondialisation des marchés et des images fut tout d'abord considéré. On montra comment, au-delà des inégalités sociales et économiques créés, ce nouveau temps social et économique était aussi celui d'une nouvelle position d'identification des individus à leur contexte, caractérisée par l'ambivalence et l'aliénation comme nouvelle expression de la conscience politique et sociale. C'est dans le cadre de cette tension exprimant le passage d'un état-nation plutôt refermé sur lui-même à son insertion dans le flux mondial des transferts que l'on aborda la question de l'économie des bazars. Il fut de notre avis que ce type économique repose sur une structure qui se différencie de l'économie de marché mondiale au niveau de son inscription dans un réseau territorial particulier ayant des règles propres (la rotation des marchés périodiques) ainsi qu'au niveau de l'organisation du social qu'il implique (catégorisations par le *nisba* et par l'occupation) et des modes de communication qu'il utilise.

Suite à cette brève description des deux systèmes, on a discuté des périodes de sécheresse et de croissance démographique qui,

« L'aménagement, au-delà de ses fonctions utilitaires, visibles et les plus visibles, participe à l'exercice d'une fonction sociale beaucoup plus fondamentale et moins visible de (ré) appropriation des territoires par les collectivités »

- Georges Lenclud

avec les inégalités sociales et économiques caractérisant le Maroc contemporain, avaient des effets multiples sur le temps naturel, compris comme étant à la fois environnemental et paysager (désertification, augmentation du taux d'urbanisation, raréfaction de l'eau, déboisement, etc.). Par l'exemple des nouvelles pratiques et politiques concernant l'énergie, on a montré comment certaines orientations comme la valorisation de l'énergie éolienne et solaire contribuaient à transformer les paysages du Maroc et les modes de vie de ses habitants. Cependant, par une étude de cas précis, celui de la politique des barrages dans le Haouz de Marrakech, on a pu constater l'inscription dans les pratiques d'aménagement et, conséquemment, dans les signes du territoire, de cette même ambivalence entre tradition et modernité qui, comme on en a discuté au début de cet article, pourrait caractériser la position existentielle des individus pris entre la pensée du national et du global.

Notre parcours, si l'on veut, s'est donc posé à trois niveaux : celui du symbolique, celui des pratiques (économiques et sociales dans les cas du bazar et des politiques d'aménagement) et celui des formes du territoire résultantes. Ce choix fut fait parce qu'il est de notre avis que les formes symboliques, qu'elles soient l'expression de cet entre-deux qu'est celui de la modernité et de la tradition ou d'un tout autre ordre, lorsqu'elles s'inscrivent dans des formes concrètes, trouvent la force de se perpétuer. La pratique de l'aménagement ne serait donc pas seulement celle de la transformation du territoire selon des configurations nouvelles mais aussi une force participant à la transformation de l'ordre symbolique régissant les pratiques et les différents aspects de la vie des individus. De cette façon pourrait-on voir dans les effets des politiques hydro agricoles « modernes » du Haouz de Marrakech un facteur de reproduction de ce sentiment d'ambivalence exprimant cet espace marocain suspendu entre tradition et modernité.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, André (1968) Casablanca : Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'occident, Paris : Éditions du Centre national de la Recherche Scientifique.

ALAMI, Younès (juin 2002) « Loft Story » vu de Rabat. *Le Monde Diplomatique*, pages 16-17.

BENCHEIKH, Ahmed; GARIÉPY, Michel; POUULLAOUÉC-GONIDEC, Philippe; BAILLARD, V. et HARDY, H (1995) L'effet structurant du tourisme sur le territoire urbain : les cas de Marrakech et d'Agadir. *L'urbanisation des pays en développement* (Direction : Mario Polèse et Jeanne M. Wolfe), Éd. Economica, Paris, pp. 415-449.

COHEN, Shana (2003) Alienation and globalization in Morocco: Addressing the Social and Political Impact of Market Integration. *Comparative studies in society and history*, vol. 45, no.1, p. 168-189.

COLLECTIF (2002) *Guides Voir Maroc*, Hachette Tourisme, Collection Guides Voir.

EL FAÏZ, Mohammed (2002) Marrakech : Patrimoine en Péril, Acte Sud / Eddif.

GEERTZ, Clifford (1979) Suq : the bazaar economy in Sefrou. *Meaning and order in Moroccan society, three essays in cultural analysis*, Cambridge University Press, Cambridge.

GIRARD, Xavier (2001) Symbols of Morocco, Assouline, New-York.

INCONNU (juin 2002) Par dizaines de milliers. *Le Monde Diplomatique*, page 17.

LUGINBÜHL, Yves (2003) Temps social et temps naturel dans la dynamique du paysage. *Les Temps du Paysage* (Direction : Philippe Poullaouec-Gonidec, Sylvain Paquette et Gérald Domon), Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

RHEYATI, Nassira (2002) Les opportunités d'investissement extérieur direct au Maroc dans les secteurs de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Conférence Internationale sur les Investissements Extérieurs Directs et l'Environnement, Organisation de Coopération et de Développement Economique, Paris, 7 et 8 février 2002.

ROYAUME DU MAROC (2001) Rapport sur l'État de l'Environnement du Maroc, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'environnement, Département de l'Environnement, 2001.

VERMEREN, Pierre (2002) En guise d'avenir, l'exil : les Marocains rêvent d'Europe. *Le Monde Diplomatique*, p.1,16 et 17.

Sites internet

http://www.delaplanete.org/articles/no_7/2_albaida.htm

<http://www.ciede.org.ma/energie4.html>

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/610.php4>

<http://www.francoravelli.it/.../1987.htm>

<http://www.sciences-po.org/.../eau/lacoste.html>

<http://www.undp.org/dpa/frontpagearchive>

<http://travel.u.nu>

<http://www.tribalmessenger.org/t-global/protests/ima...>

<http://www.rakuloren.com/SamplePreview/JugsAndTV.htm>